

# PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2013 À SABRES

## Regards croisés sur l'avenir du massif forestier des landes de Gascogne

matin

### 9h15 **Accueil des participants**

9h45 Accueil par le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

10h00 Présentation de la journée par  
*M. Claude MOREL*, préfet des Landes

### Présentation du document « Valeurs et enjeux pour le massif forestier des Landes de Gascogne »

#### 10h30 **Partie I : les valeurs du massif**

*Mme Martine NOVERRAZ*,  
Syndicat Mixte Pays Médoc

*M. Philippe BARBEDIENNE*,  
SEPANSO

*M. Stéphane LATOUR*,  
FIBA

#### **Partie II : les pressions et enjeux**

*M. Stéphane VIEBAN*,  
Coopérative Forestière Alliance Forêt-Bois

*M. Rémi RODRIGUEZ*,  
Conseil Général des Landes

*M. Guillaume RIELLAND*,  
SYSSO

11h30 Échanges avec la salle

### 12h30 **Buffet**

après-midi

### Quels outils pour le développement durable du massif forestier ?

14h00 Présentation de l'observatoire des espaces Naturels, Agricoles, Forestiers et Urbains (NAFU) et de l'observatoire de la reconstitution par  
*M. Pierre MACE*, GIP ATGéRi

14h30 Étude Ressources : présentation par  
*M. Alain BAILLY*, pôle Biotechnologie Sylviculture avancée et station sud-ouest de FCBA

15h00 Doctrine de l'État en matière de défrichement :  
présentation DRAAF et DDTM des Landes

15h30 Note d'enjeux de l'État pour les documents  
d'urbanisme : présentation DDTM de la Gironde

16h00 Table ronde, animée par

*Xavier Desurmont*, Adjoint au SGAR Aquitaine :  
« Comment pérenniser l'échange entre les acteurs du  
massif ? », avec (sous réserve) :

*Mme Gendreau*, Conseil Régional d'Aquitaine

*M. XXX*, Conseil Général de la Gironde

*M. Fortinon*, Conseil Général des Landes

*M. XXX*, Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine

*M. Lafon*, Président du SYSSO

*M. Davezac*, Président de la FIBA

*M. Davant*, Président de la SEPANSO

### 17h15 **Fin de la journée**



Le développement durable de l'Aquitaine se construit aujourd'hui au travers de documents d'orientation comme le plan de développement durable du littoral aquitain ainsi que par l'élaboration de documents d'urbanisme (schémas de cohérence territoriale notamment) conduits par les collectivités territoriales compétentes en matière d'aménagement.

Des orientations nouvelles seront tracées notamment dans les projets de lois "pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ALUR" et de la loi "d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt".

L'avenir du plus grand massif forestier cultivé d'Europe, les Landes de Gascogne, doit être intégré à ces démarches. Ressource durable pour la construction, l'industrie et l'énergie, réservoir de biodiversité, paysage emblématique, élément d'équilibre des cycles de l'eau et du carbone, facteur de qualité de vie et d'attractivité touristique, il constitue un atout et un enjeu majeurs pour la région.

Les aléas climatiques, la menace des incendies et des attaques de parasites, la pression de l'urbanisation et de nouveaux modes de faire valoir du foncier (photovoltaïque, agriculture spécialisée,...) ont révélé sa fragilité et la nécessité de rechercher des solutions durables et globales pour assurer sa conservation.

Une journée d'échanges techniques le 15 mars 2012 a permis aux acteurs concernés d'échanger leurs points de vue et de s'organiser pour construire une vision partagée de l'avenir du massif forestier.

Depuis cette date les acteurs du massif forestier ont travaillé sur un partage des valeurs et des enjeux de ce territoire. Des outils d'observation et de gestion ont été mis à l'étude.

Cette deuxième journée d'échanges a pour objectif de partager ce travail et d'imaginer les modalités de sa poursuite.

## Plan de situation



Parc Naturel régional des Landes de Gascogne  
Pavillon de Marquèze  
Route de la Gare - 40630 SABRES

## «REGARDS CROISÉS SUR L'AVENIR DU MASSIF FORESTIER DES LANDES DE GASCogne»

2<sup>ème</sup> journée d'échanges

SABRES - 1<sup>er</sup> octobre 2013

**DREAL Aquitaine**  
Service Aménagement & Logement Durables  
Cité administrative - rue Jules Ferry  
33090 Bordeaux cedex  
tél. 33 (0)5 56 24 81 62

courriel : [sald.dreal-aquitaine@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sald.dreal-aquitaine@developpement-durable.gouv.fr)

